



**Une force
à vos côtés**

WWW.CGTDESSDIS.COM

AUDITIONS SUR 2 PROPOSITIONS DE LOI A L'ASSEMBLEE NATIONALE LES 19 ET 20 MARS

Assemblée nationale

Le 19 mars à 13h30

7 OS présentes sur les 10 invitées.

Séance dédiée à la proposition de loi visant à soutenir les services départementaux d'incendie et de secours et à valoriser la profession de sapeurs-pompiers professionnels (un peu) et volontaires (surtout), portée par des membres des républicains

Beaucoup remarques sur l'article 8 permettant de laisser exercer des fonctions par un agent n'ayant pas le grade requis le SDIS "ne dispose pas d'un effectif de sapeurs-pompiers professionnels pour pourvoir à un emploi correspondant à leur grade"...

La CGT avait aussi des remarques sur presque tous les articles, exonération de cotisations (sans aucune compensation) sociales pour les employeurs de SPV sans aucun critère, bonification de retraites ou sur le dernier article qui "vise à interpeller le gouvernement sur la nécessité d'exclure les sapeurs-pompiers volontaires de l'application de la directive de 2003".

Le 20 mars à 13h30

audition par 2 députés de la France Insoumise

Sur les organisations invitées, seules deux, dont la CGT étaient représentées.

Les propositions de loi sur la représentation des PATS dans les CASDIS par le biais de la CATSIS, et celle critiquée la veille étaient les sujets de départ.

Chacun a rappelé ses positions, puis un échange sur les problématiques des services d'incendie et de secours et les pistes de solutions s'est tenu pendant plus d'une heure.

Notre CGT a pour devoir de donner à qui veut bien l'entendre, un autre éclairage sur la Sécurité Civile. Il est essentiel de porter notre parole et de faire entendre à des élus, notre voix dissonante sur le fameux modèle "à la française".

Nous avons bénéficié d'une oreille attentive et pleine d'étonnement sur les réalités du terrain.